

# MAISON

FRANÇAISE magazine

# PROJETS

## CHAUFFAGE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



Toutes les réponses  
à vos questions pour plus de confort

ISOLATION • CHAUDIÈRES • RADIATEURS • CHEMINÉES • POÊLES • RÉGULATION

## PAR OÙ COMMENCER?

Avant de vous lancer, découvrez les grands changements à venir en matière de rénovation énergétique, et pensez aux spécialistes qui peuvent vous aider à préparer votre projet.

Pour simplifier les démarches des ménages et leur permettre de mieux s'orienter, le gouvernement a mis en place de nouvelles mesures. Elles devraient faciliter les choix et permettre de mieux s'orienter parmi les offres du marché.

## DES SPÉCIALISTES À VOTRE ÉCOUTE

Retrouvez quelques pistes d'experts pour vous guider dans vos démarches et dans votre choix d'équipements.



450 points rénovation sont disponibles en France. Des conseillers sont à votre disposition pour vous assister dans vos démarches et vous éclairer sur les aides financières. Renseignez-vous en appelant le 0810 140240 ou en vous connectant à [www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr)



Pour trouver à côté de chez vous les spécialistes aptes à vous conseiller et à installer les systèmes énergies renouvelables (solaire, thermique, solaire photovoltaïque, bois énergie et PAC), rendez-vous sur le site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org). Un annuaire des installateurs agréés y est disponible.



Parmi ses neuf engagements « EDF & Moi », EDF propose de vous aider à trouver des solutions pour économiser l'énergie. Au-delà, le fournisseur propose un diagnostic Habitat Bleu Ciel (290 €). Un expert se déplace chez vous pour réaliser un bilan énergétique du logement, puis formule des recommandations et vous met en relation avec des partenaires Bleu Ciel d'EDF.



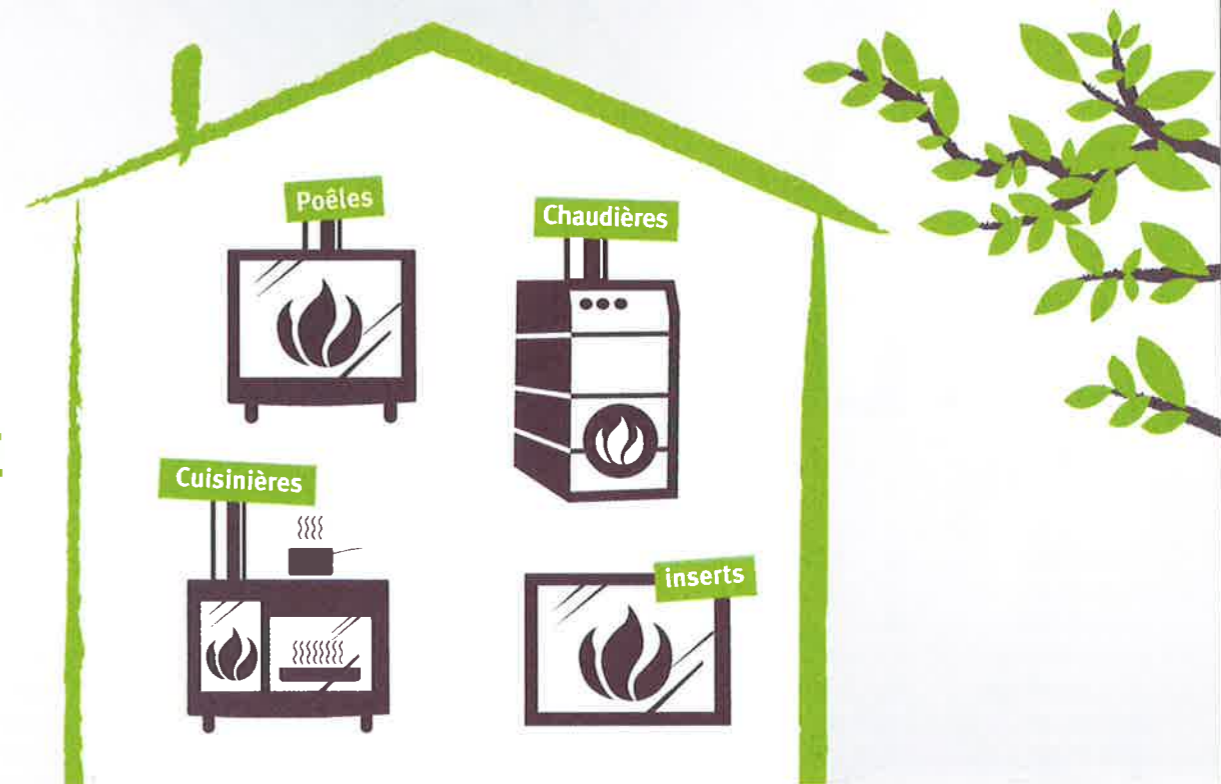
Le gestionnaire du réseau de distribution de gaz naturel propose un bouquet de six solutions basées sur le gaz naturel, mais aussi des services pour vous accompagner. À l'instar de l'Étude 3 projets, qui comporte la visite à domicile d'un diagnostiqueur proposant trois solutions de chauffage du logement (197 €).

# flamme VERTE

Le label du chauffage au bois

## Pour un chauffage au bois de qualité

### OPTEZ POUR UN APPAREIL LABELLISÉ FLAMME VERTE !



## Label de référence, Flamme Verte c'est :

- Des professionnels qui s'engagent
- Des appareils certifiés par des organismes indépendants, respectueux de l'environnement, performants et économiques
- 90 marques qui placent le bois énergie au cœur de votre maison



[www.flammeverte.org](http://www.flammeverte.org)  
flammeverte@enr.fr  
01 48 78 05 60



## UNE CHEMINÉE POUR ME CHAUFFER ?

Le plaisir du feu dans la cheminée peut aussi se combiner à de véritables performances énergétiques. À condition de choisir la bonne installation.

1 Insert en fonte, acier et vitrocéramique, rendement de 80%, puissance de 4,9 kW. Grille de décentrage pour une combustion propre. «C Four Insert», Charnwood, à partir de 1450€ HT.

2 Cheminée sur coffrage à réaliser à la pose. Cadre et banquettes en granit Blaki Létano et chêne naturel vernis mat. Insert Vauclair. «Méranti», Philippe. Prix sur demande.

3 Cheminée de face, en marbre gris exotique et granit noir, équipée d'un foyer Visio 8 double combustion DAFS, puissance 10,5-15 kW, rendement 76,5%. «Orléo Visio 8», Seguin, 3139€ la cheminée, 2112€ le foyer.

4 Cheminée encastrée en pierre bleue et cadre acier peint noir. Insert vertical. «Sarcele», Cheminées Godin. Prix sur demande.

### PENSEZ A QUALIBOIS

QualiBois regroupe les professionnels qualifiés pour l'installation des appareils de chauffage au bois des particuliers. Compétents, formés, bénéficiant des assurances obligatoires nécessaires, signataires de la charte QualiBois, ils sauront vous accompagner et, surtout, équiper votre logement d'un appareil performant. Pour trouver un spécialiste près de chez vous, rendez-vous sur [www.qualitenr.org/annuaire](http://www.qualitenr.org/annuaire)

Le premier réflexe à adopter, si l'on souhaite utiliser une cheminée pour chauffer son logement, est de faire le point sur l'existant. En possédez-vous une ? Si oui, de quel type de foyer s'agit-il ? Plusieurs solutions existent, qui n'ont évidemment pas toutes les mêmes performances.

### TROIS POSSIBILITÉS

**Le foyer ouvert** est le plus simple. Lâtre est nu, sans équipement. En conséquence, la chaleur s'enfuit et ne permet en aucun cas de chauffer correctement un logement. Le feu ne dure en outre que quelques heures, et il convient de faire attention aux braises qui peuvent s'en échapper. Le rendement de ce type d'installation ne dépasse pas 10%. On peut, pour l'améliorer quelque peu, installer un récupérateur de chaleur à air, qui insuffle l'air chaud dans la pièce. Le rendement peut alors atteindre 30 à 40%. Un modèle à eau peut aussi s'envisager. Il se compose d'un réseau de tubes remplis d'eau, lequel est relié au circuit de chauffage. Sans ces équipements, l'usage d'un

foyer ouvert est donc uniquement décoratif, et en la matière, toutes les variations sont envisageables. Aucun crédit d'impôt n'est accordé à ce type de cheminée.

**L'insert** est un équipement largement plus performant. Décliné sous de nombreuses formes et modèles, il s'encastre dans une cheminée existante et fonctionne au

moyen d'une double paroi en fonte, dans laquelle l'air circule, en provenance du dessous de l'appareil. Il s'y réchauffe avant d'être diffusé dans la pièce par la partie haute. Véritable

appareil de chauffage, son rendement est intéressant : environ 70%. Le foyer fermé offre des avantages : il n'exige aucune modification de la structure de la cheminée pour son installation (que l'on réservera à un professionnel qualifié), est sécuritaire et propre, grâce à sa vitre, et permet de longues flambées. Il demande, en revanche, un entretien régulier (nettoyage de la vitre et ramassage des cendres) et s'avère moins « chaleureux » qu'un foyer ouvert. Enfin, attention au conduit, qui doit être compatible avec l'insert. Dans le cas contraire, un tubage sera nécessaire. Comptez jusqu'à 3000€ environ pour un insert, qui bénéficie d'un crédit d'impôt (15% seul, 25% en bouquet de travaux).

Si vous faites construire une cheminée, optez pour **le foyer fermé**, appelé aussi poêle-cheminée. Ce modèle, qui permet de concilier esthétique et performances, remporte un franc succès. Sa vitre qui s'ouvre et se ferme donne accès au foyer comme une cheminée ouverte. Il se décline en outre dans de nombreuses versions : d'angle, mural, à porte coulissante ou non, suspendu... Les fabricants

proposent également de multiples habillages pour s'accorder à tous les styles : classique, contemporain, avec cadre interchangeable... Mais la principale qualité du foyer fermé est, bien sûr, son rendement, qui dépasse 70, voire 80%. Toutefois, un gainage spécifique du conduit (tube métallique) est requis en raison du fort dégagement de chaleur. Le foyer fermé peut aussi être assorti d'options comme une turbine qui brasse la chaleur, une porte à vitre propre qui

limite l'encrassement... Le coût hors travaux est de 1000 à 5000€. Un foyer fermé peut bénéficier d'un crédit d'impôt de 15% seul ou de 25% dans le cadre d'un bouquet de travaux.



### UN LABEL POUR BIEN CHOISIR

Créé en 2000, *Flamme Verte* est le label accordé aux appareils ayant fait preuve de performances élevées. Celles-ci sont évaluées sur la base du rendement énergétique, des rejets de monoxyde de carbone (CO) et des émissions de particules fines. Un nombre d'étoiles (de 1 à 5) est accordé et inscrit sur une étiquette. Plus leur nombre est élevé, meilleure est la performance. Le label exige des appareils au rendement au moins égal ou supérieur à 70%, rejetant au maximum 0,3% de CO. Si seuls les équipements 4 ou 5 étoiles peuvent aujourd'hui prétendre au label, ce dernier sera restreint, à partir de 2015, aux seuls appareils classés 5 étoiles. Informations sur [www.flammeverte.org](http://www.flammeverte.org)